

Adainville



Janvier 2024

et Vous

L'édito du Maire

Chères Adainvilloises et chers Adainvillois,

Je tiens en premier lieu à vous présenter au nom de l'équipe municipale et moi même, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024, vœux pour lesquels j'aurai le plaisir de vous accueillir à la mairie le samedi 13 janvier à 18 heures.

2023 a été mouvementée mais restera inoubliable. Vous avez majoritairement manifesté votre souhait de voir notre village poursuivre sa dynamique dans la sérénité depuis six mois à présent. Je vous en remercie sincèrement .

Le village a désormais une équipe solide et entreprenante qui prend en charge les projets dans un intérêt commun, ce qui me permet d'être encore plus à l'écoute de vos besoins.

Nous continuons à développer diverses activités au sein de la mairie, à soutenir les initiatives qui visent à apporter des services aux Adainvillois.

C'est ainsi que se sont mis en place un Club Tricot, un Café Littéraire, des cours de Yoga, de Sculpture, des Ateliers Créatifs pour petits et grands, des séances de Sophrologie et des ateliers de Coaching Scolaire et soutien parental, etc

N'hésitez pas à vous renseigner en mairie sur ces activités.

Nous avons aussi depuis septembre le plaisir d'accueillir un ostéopathe, Geoffrey Tanguy, Adainvillois, qui vous reçoit chaque fin de semaine.

Mettre en avant les talents d'Adainville était un souhait important lors de mon engagement dans ce mandat de 2020: vous réunir et créer une véritable vie de village.

C'est ce qui se produit aujourd'hui, certains d'entre vous me confiant par exemple avoir fait connaissance avec des voisins pourtant là depuis plusieurs années.

Notre village prend vie. J'en suis heureux.

En parallèle, depuis le mois juin, nous avons pu terminer l'installation du projet pilote de la voiture électrique dont nous sommes 13 communes à bénéficier. Sa mise en place est progressive et j'ai demandé au Président du Département de faire en sorte que l'utilisation par les associations locales soit gratuite, au lieu de 5 euros de l'heure, ce qui est à mon sens tout à fait prohibitif pour développer de l'autopartage.

Des parcs à vélos sous vidéo surveillance ont été installés sous l'abri bus devant l'école et sous l'escalier de la mairie.

Enfin, les travaux de la Grande Rue, de l'Allée de l'Etang et du Chemin de la Tuilerie doivent commencer en mars 2024. Suivra ensuite l'entretien des lotissements et de toutes les voiries du village qui le nécessitent. Bien entendu, ces travaux représentent un coût pour la commune et devront se faire de manière échelonnée en fonction des budgets annuels.

De nouveaux projets sont à venir. Actuellement au stade d'étude de faisabilité technique et financière, nous ne manquerons pas de vous tenir informés de leur contexte et développement notamment lors du vote du budget 2024. Ce prochain budget sera de plus l'occasion de faire un point sur les projets et dépenses engagés depuis le début du mandat.

Je vous donne donc rendez-vous tout au long de cette année pour poursuivre ensemble cette belle dynamique. Mais avant tout, j'espère vous retrouver nombreux Samedi 13 pour partager un moment convivial et heureux.

Jean-Marc RAIMONDO

MobilitY'



Yvelines
Le Département

ÉCOMOBILITÉ SOLIDAIRE: DES BORNES ET DES VOITURES ÉLECTRIQUES EN USAGE PARTAGÉ DANS VOTRE COMMUNE

Depuis octobre 2023, le projet Mobilit'Y avec l'installation de l'ombrière équipée de panneaux photovoltaïques et la voiture électrique mises à disposition par le Département est actif sur la commune d'Adainville.



Adainville fait donc partie des 13 communes pilotes à bénéficier de ce dispositif d'écomobilité solidaire visant à développer l'électromobilité dans les zones rurales des Yvelines.

Ce dispositif s'adresse:

- aux bénéficiaires du RSA qui doivent s'inscrire auprès du Territoire d'Action Départementales Terres d'Yvelines au 26 rue Pasteur à Rambouillet (78120)
- aux agents et élus communaux dans le cadre de leurs fonctions
- aux membres d'associations communales qui doivent s'inscrire en mairie
- à l'ensemble des citoyens par l'accès à un point de recharge accélérée accessible à tous

L'utilisation du véhicule est gratuite sauf pour les associations à qui est appliqué un tarif de 5€/heure. La révision de ce tarif et de son éventuel maintien sont en cours de discussion.

Tri des Biodéchets à la source

Dans la continuité des changements apportés par les lois de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (TECV) puis la loi Anti Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC), le **TRI DES BIODECHETS est effectif au 1er janvier 2024**.

Pour les habitants du SIEED, cela signifie que les biodéchets (déchets alimentaires ou de cuisine) ne devront plus être mis dans la poubelle couvercle VERT, mais **VALORISÉS SUR PLACE** (exemple : poules, composteurs, espace réservé dans le jardin, etc...)



Pour les habitants des collectivités adhérentes, le SIEED met à disposition des **composteurs** (1 seul par foyer).

Une participation financière est demandée (carte bancaire):

- Composteur de 400 litres : 10 €
- Composteur de 600 litres : 15 €

Les composteurs sont en plastique noir des dimensions suivantes en cm :

- 400 litres : 70 cm sur 70 cm sur 83 cm de hauteur
- 600 litres : 80 cm sur 80 cm sur 95 cm de hauteur

Un guide du compostage vous sera transmis lors de la mise à disposition, il est également téléchargeable sur le site internet du Sieed.

Vous pouvez obtenir un composteur au siège du SIEED au 29bis rue de la Gare à Garancières 78890 (sur le même site que la déchèterie - bâtiment marron sur la droite), vous devrez présenter votre badge d'accès à la déchèterie.

Les composteurs sont pliés et facilement transportables dans un coffre de voiture.

Si vous souhaitez une livraison à domicile, vous devez en faire la demande sur le site internet du Sieed.

Collecte des déchets verts



Pour la saison 2024, la collecte des déchets verts reprendra le **MARDI 2 AVRIL 2024** jusqu'au **MARDI 10 DÉCEMBRE 2024**.

En **période estivale**, la collecte a lieu tous les **15 jours**.

Pour ADAINVILLE, les dates sont les suivantes:

- 9 et 23 JUILLET 2024
- 6 et 20 AOÛT 2024

INFORMATIONS

VOEUX DU MAIRE



Le Maire
et le conseil municipal
vous présenteront
leurs meilleurs vœux

**Le Samedi 13 janvier 2024
à 18 heures**

Vous êtes cordialement invités à cette réunion amicale d'échange de vœux qui aura lieu à la Mairie, dans la salle du rez-de-chaussée.

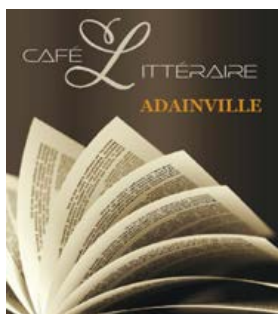
SUBVENTION CARTE SCOLAIRE



La mairie prend en charge 30% du montant de la carte des collégiens, lycéens et étudiants domiciliés à Adainville.

Pour obtenir votre remboursement, merci d'envoyer votre rib ainsi qu'une attestation de contrat de pass-navigo (et une attestation de scolarité pour les étudiants).

CAFÉ LITTÉRAIRE

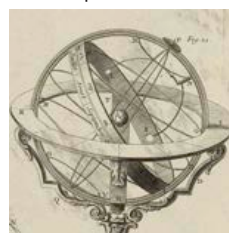


Le prochain Café Littéraire se tiendra le **samedi 13 janvier de 10h à 11h30** dans la salle du bas de la mairie.

Pour les nouveaux participants, merci de vous inscrire en mairie au 01 34 87 19 03 ou par mail mairie@adainville.fr

LA SCIENCE ET SON HISTOIRE

Cycle de 8 conférences d'1h: comprendre et retracer l'histoire des grandes découvertes, faire le lien avec notre quotidien



La prochaine conférence se tiendra le **jeudi 25 janvier à 19h** dans la salle du bas de la mairie.

Le thème abordé sera les découvertes des mécanismes de la lumière au 19ème siècle

COMMISSIONS D'URBANISME 2024

A partir du mois de janvier 2024, les commissions d'urbanisme seront uniquement sur rendez-vous en contactant le secrétariat de la mairie au 01 34 87 03 24

Si vous avez besoin d'assistance pour compléter les documents de demandes de travaux, le secrétariat se tient à votre disposition.

RESTONS EN CONTACT - SOYEZ INFORMÉS



MAIRIE
1 Grande Rue 78113 ADAINVILLE



+33 1 34 87 03 24



mairie@adainville.fr



www.adainville.fr



Application "Adainville" à télécharger gratuitement sur Google Play ou Apple Store
Application " Pays Houdanais Infos" à télécharger gratuitement sur Google Play ou Apple Store

L'application Adainville vous permet de retrouver toutes les informations pratiques et utiles au quotidien où que vous soyez. Elle vous permet également d'être informé en temps réel de tout événement qui se passe sur la commune grâce aux notifications.

L'application Pays Houdanais Infos vous permet d'être informé sur tous les services et activités dont vous bénéficiez au sein de la CCPH.



- Lundi et Jeudi de 14h à 16h30
- Mardi de 14h à 16h30
et de 17h à 19h SUR RENDEZ-VOUS
- Vendredi de 14h à 16h
- Un Samedi sur deux de 10h à 12h:
1er Trimestre : 13 et 27 janvier
10 et 24 février
9 et 23 mars



Réseaux sociaux:
Page Facebook de la mairie d'Adainville

2023 EN IMAGES



Janvier 2023 - Voeux du Maire



Mars 2023 - Paris Nice



Avril 2023 - Repas des anciens



8 mai 2023 - Commémoration



14 juillet 2023 - Fête Nationale



1er Septembre 2023 - Forum des Activités



15 Septembre 2023 - Journées du Patrimoine



Octobre 2023 - Brocante



Octobre 2023 - Brocante



11 novembre 2023 - Commémoration



8 décembre 2023 - Marché de Noël